

Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

DIRECTION VIE DE LA CITE
ACCES AUX SERVICES PUBLICS
ET RESSOURCES INTERNES

Affaire suivie par M. GONZALEZ
Directeur général adjoint des services
MG/PT/SP

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 21 NOVEMBRE 2019

=====

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2019 A 18 H 00

=====

L'an deux mille dix-neuf, le 20 novembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 14 novembre 2019.

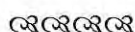
Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, DECOURCELLES, DAUBRESSE, Mmes VINCENT (n'ayant pas donné pouvoir jusqu'à son arrivée avant l'examen et le vote de la délibération n°5), CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. MAZURE, Mmes BRETON, AIT CHIKHEBBIH, MM. POCHON, DELSERT, Mme DAUTHIEU, M. RUDYNSKI, Mme DELELIS, MM. GAYANT, MILLET, Mme POSMYK-VAIRON, MM. DUCASTEL, BOUKERCHA, Mme CHOCHOI, MM. LEBRUN, REAL.

Etaient excusés : Mme BOURDON ayant donné pouvoir à M. MAZURE, M. RAYTER ayant donné pouvoir à M. HANON, Mme MEPHU NGUIFO ayant donné pouvoir à Mme CORRE, Mme LEDENT ayant donné pouvoir à Mme DAUTHIEU, Mme DELPORTE ayant donné pouvoir à M. DECOURCELLES, Mme TIMME n'ayant pas donné pouvoir, Mme GAUTHY n'ayant pas donné pouvoir, M. SANCHEZ n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOURKISS ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, Mme BLOMME n'ayant pas donné pouvoir, M. NORMAND n'ayant pas donné pouvoir, M. SION n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOEYKENS ayant donné pouvoir à M. DUCASTEL, M. BABIC n'ayant pas donné pouvoir, M. MANKOU ayant donné pouvoir à M. GAYANT.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2019
COMPTE-RENDU



Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 25 septembre 2019.

⇒ *Adopté à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES

⇒ **rapport n° 1** : DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 2 (M. DUCASTEL, Mme BOEYKENS)

⇒ **rapport n° 2** : AVIS SUR LES DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES A L'INTERDICTION DU TRAVAIL DU DIMANCHE DANS LES COMMERCES DE DETAIL AU TITRE DE L'ANNEE 2020

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

Cette délibération a fait l'objet d'un retrait de l'ordre du jour en séance et sera présentée lors de la prochaine séance.

⇒ **rapport n° 3** : ASSOCIATION DE COMMERCANTS LENSOIS – SHOP'IN LENS – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

⇒ **rapport n° 4** : PERSONNEL - TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATIONS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

⇒ **rapport n° 5** : ZAC CENTRALITE – PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ÎLOT PARMENTIER PAR MAISONS & CITES – DECLASSEMENT PAR ANTICIPATION D'ESPACES PUBLICS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la commission travaux

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 6** : PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) – PROCEDURE DE REVISION GENERALE – NOUVEL ARRET DE PROJET

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

Avis favorable de la commission travaux

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 28

Contre : 2 (MM. GAYANT, MANKOU)

Abstention : 2 (M. DUCASTEL, Mme BOEYKENS)

⇒ **rapport n° 7** : ZAC CENTRALITE – DEFINITION DES MODALITES FINANCIERES ET PATRIMONIALES DU TRANSFERT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

Avis favorable de la commission finances

Avis favorable de la commission travaux

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 28

Contre : 4 (M. DECOURCELLES, Mme DELPORTE, MM. GAYANT, MANKOU)

Abstention : 0

⇒ **rapport n° 8** : AUTORISATION DE DEMOLITION POUR 36 LOGEMENTS COLLECTIFS ET 2 LOGEMENTS INDIVIDUELS – RUE ALFRED JACQUEMART – CITE 14 OUEST APPARTENANT A SIA HABITAT

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

Avis favorable de la commission travaux

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 9** : ACQUISITION DES VOIRIES F. CHOPIN, J. MONNET SISES A LENS AU PROFIT DE LA VILLE – INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
(Rapporteur : Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH)

Avis favorable de la commission finances

Avis favorable de la commission travaux

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 2 (M. DECOURCELLES, intéressé, a quitté la séance pendant le débat et le vote de cette délibération et n'a donc pas pris part au vote, Mme DELPORTE)

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

⇒ **rapport n° 10** : RENOVATION, RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA HALLE FAUCQUETTE – CONTENTIEUX SUR LE LOT 10 « REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES / SOLS SPORTIFS » AVEC LA SOCIETE TITECA – CONCLUSION D'UN PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

Avis favorable de la commission finances

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

DIRECTION VIE LOCALE – REUSSITE ET SOLIDARITE – PROJET SOCIAL

⇒ **rapport n° 11** : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LENS ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE DU MUSEE DU LOUVRE-LENS

(Rapporteur : Madame Hélène CORRE)

Avis favorable de la commission finances

Avis favorable de la commission services à la population

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE FINANCIERE

⇒ **rapport n° 12** : ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOURABLES

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

Avis favorable de la commission finances

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 13** : SUBVENTIONS AUX UNIONS LOCALES – ANNEE 2019

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la commission finances

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 30

Contre : 2 (M. DUCASTEL, Mme BOEYKENS)

Abstention : 0

⇒ **rapport n° 14** : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2019

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la commission finances

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 3 (M. BOUKERCHA, Mme CHOCHOI ne prennent pas part au vote, Mme BOURKISS)

⇒ **rapport n° 15** : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES – ANNEE 2019

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

Avis favorable de la commission finances

Avis favorable de la commission services à la population

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 2 (M. BOUKERCHA ne prend pas part au vote, Mme BOURKISS)

⇒ **rapport n° 16** : GARANTIE D'EMPRUNT A PAS-DE-CALAIS HABITAT - REAMENAGEMENT

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

Avis favorable de la commission finances

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ rapport n° 17 : QUESTIONS ORALES

Par mail en date du 17 novembre 2019, M. DUCASTEL a indiqué avoir 2 questions orales pour le Conseil municipal du 20 novembre 2019 :

Question 1 (M. DUCASTEL) : Implantation d'une antenne relais sur terrain privé 42/44 chemin chevalier à Lens.

Suite à une autorisation préalable de travaux pour l'implantation d'une antenne relais de 27 m de haut au milieu d'habitations, un collectif de riverains a fait une demande de recours gracieux qui a été refusée. A ce stade, vous avez saisi le préfet pour un recours auprès de l'instance de concertation départementale.

Les riverains sont inquiets légitimement pour leur santé d'abord, pour la dégradation de leur qualité de vie environnementale ensuite, et de l'impact négatif sur la valorisation des habitations (2 ventes ont été déclinées pour cette raison lorsque les acheteurs l'ont appris). Avez-vous l'information de la prochaine date de cette instance ? Dans le passé, quel est le pourcentage d'annulation de projets à l'issue de cette instance de concertation ? Les riverains avaient proposé une réunion avec la société Cellnex et la municipalité pour trouver une autre solution, par exemple une implantation proche de l'hôpital plus optimum en terme de rayonnement des ondes selon l'étude fournie par l'opérateur. Quand aura lieu cette réunion ?

↳ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

Question 2 (M. DUCASTEL) : Dégradation d'espaces publics, privés, incendies de véhicules à la grande résidence dans la nuit du 13 au 14 novembre 2019.

La presse s'est fait écho des graves événements intervenus dans le secteur de la grande résidence dans la nuit du 13 au 14 novembre, avec comme conséquences une dizaine de véhicules incendiés. Des familles victimes se retrouvent ainsi avec de graves difficultés financières et un stress qui a gagné une partie de ce secteur. Le ou les bailleurs sociaux sont intervenus pour déposer plainte et mettre en place une cellule psychologique. Chaque jour, je reçois des appels me relatant l'inquiétude des résidents, des familles, qui restent cloîtrées par crainte. Si ces événements sont du ressort de la police, notamment car une partie des causes sont la perturbation de trafics locaux, celle-ci devrait déployer des effectifs et des rondes supplémentaires. Que pouvez-vous faire pour rassurer la population ? Quelles mesures pouvez-vous prendre pour faire diminuer les trafics et la délinquance sur cette zone ? Quelles demandes formelles avez-vous faites auprès du commissaire divisionnaire ?

↳ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

Par mail en date du 18 novembre 2019, M. GAYANT a indiqué avoir 1 question orale pour le Conseil municipal du 20 novembre 2019 :

Question 1 (M. GAYANT) : Quel est le coût pour la ville de la construction de terrains de tennis à la grande résidence, et peut-on avoir un bilan de leur utilisation qui me semble assez peu intense ?

↳ La réponse est apportée en séance conjointement par MM. ROBERT et CECAK.

La séance est levée à 19 heures 10.